

**SOLIDARITY FOR
AFRICAN WOMEN'S RIGHTS**

A force for freedom

**MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ
POUR LES DROITS
DES FEMMES AFRICAINES**

Une force pour la liberté

AVRIL -JUIN 2009

FRANCAIS EDITION

**PRENDRE DES LEÇONS AUPRÈS DU CENTRE AFRICAIN DES ÉTUDES SUR LA DÉMOCRATIE
ET LES DROITS HUMAINS : PROMOUVOIR LE PROTOCOLE DANS LES MÉDIAS**

Le Centre africain pour la démocratie et les études des droits de l'Homme (ACDHRS) a organisé, du 9 au 11 mai 2009, un forum consacré à la participation des ONG au cours de la 45^{ème} session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, afin de plaider en faveur du partage des idées et des expériences par un dialogue portant sur de probables résolutions de la Commission africaine. Une déclaration d'une portée considérable, élaborée dans le cadre du forum, a été lue à la Commission. Elle appelle les Etats à intégrer les droits humains dans les programmes scolaires, à encourager une compréhension claire des questions liées aux droits des

femmes dans les discours nationaux et à inciter les hommes à participer à des débats consacrés aux problèmes liés aux violences à l'encontre des femmes.

L'organisation People Opposing Women Abuse (POWA), qui participe au projet « Raising Her Voice », a pris une part active à la 45^{ème} session de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, au cours de laquelle elle a organisé une rencontre préparatoire avec d'autres organisations de femmes pour les sensibiliser à l'importance du Protocole et travaillé à promouvoir celui-ci auprès des Commissaires.

Usant de son statut d'observateur, POWA a

publié un communiqué destiné à la Commission invitant cette dernière à appeler les Etats parties à ratifier, transposer en droit interne et mettre en œuvre le Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique.

**Nouveaux membres !**

La Coalition SOAWR a le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Tomorrow's Child Initiative, qui est basée au Kenya, et l'organisation nigériane Alliance for Africa

**RENCONTRE DES PARTIES PRENANTES SUR LA TRANSPOSITION EN DROIT
INTERNE ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE RELATIF AUX DROITS DES
FEMMES EN AFRIQUE, DU 15 AU 19 JUILLET 2009, KIGALI, RWANDA**

La Direction femmes, genre et développement de l'Union africaine organise, en collaboration avec le Mouvement de solidarité pour les droits des femmes africaines (SOAWR) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), une rencontre des parties prenantes consacrée à la transposition du Protocole en droit interne et à sa mise en

œuvre. Au nombre des participants figureront des hauts fonctionnaires et responsables publics, ainsi que des représentants d'organisations de la société civile d'Etats membres de l'Union africaine ayant ratifié le Protocole. La rencontre sera consacrée aux progrès réalisés en liaison avec la mise en œuvre du Protocole, aux outils utilisés et aux défis auxquels sont confrontés

les Etats membres. La rencontre sera également l'occasion d'explorer les contributions des organisations de la société civile, ainsi que des partenariats avec les pouvoirs publics et l'Union africaine, à la promotion des droits des femmes en Afrique.

**FORUMS, ATELIERS ET
FORMATIONS À VENIR**

- Assemblée de « Raising Her Voice Africa », du 19 au 20 juillet 2009, à Kigali, Rwanda.
- Conférence internationale sur l'éducation, le genre et le développement durable à l'heure de la mondialisation, du 3 au 8 août 2009, à Abuja, Nigeria
- 6^{ème} Conférence annuelle sur la prostitution, le travail sexuel et la traite d'êtres humains, 1^{er} et 2 octobre 2009 à Toledo, Ohio (Etats-Unis).
- Invitation - Coordination d'une réponse plurisectorielle à la violence à l'encontre des femmes dans un cadre humanitaire, Cours de formation international, Gand, Belgique. du 2 au 13 novembre 2009. Pour plus d'information, contactez : nankoe@unfpa.org et Ellen.taets@ugemt.be

DANS CE NUMÉRO

LES ENSEIGNEMENTS DU ZIMBABWE	2
Promouvoir le Protocole en Ouganda Rapport d'étape	2
Au Senegal : Batir une compréhension commune	2
Appel au gouvernement kenyan En faveur de la ratification du protocole	3
L'action de sensibilisation et de développement Du potentiel en Tanzanie	3
PROTÉGER LES FILLES DANS LES ÉCOLES ZAMBIENNES	3
RAISING HER VOICE EN AFRIQUE	4

LES FEMMES ET LES FILLES EN TANT QU'AGENTS DE DISSÉMINATION : LES ENSEIGNEMENTS DU ZIMBABWE

En mars 2009, le *Girl Child Network* (GCN) a distribué des versions simplifiées du Protocole, afin d'encourager l'implication des femmes et des filles dans l'action en vue de la transposition du Protocole en droit interne. L'opération a permis d'atteindre quelques 3 000 filles, dans les districts ruraux de Seke, Mutasa et Rusape. À l'issue de celle-ci, de nombreuses femmes se sont faites les avocates du Protocole, et ont déclaré en comprendre et en apprécier le contenu.

En avril 2009, à Chitunwiza, le GCN a formé les filles de 23 clubs sur le Protocole et a élaboré une stratégie axée sur la manière dont les filles pouvaient éduquer leurs mères aux contenus du Protocole, en faisant ainsi des éléments actifs du processus de chaîne de diffusion. Près de 75 % des filles ont indiqué avoir informé leur mère. Nombre de ces dernières sont illettrées et ne peuvent, de ce fait, accéder directement à l'information.

Le GCN a également organisé un atelier à l'intention de magistrats. L'événement a amené un certain nombre de représentants de haut niveau du parquet, appartenant au tout nouveau ministère de la réforme des politiques publiques à promouvoir l'harmonisation du Protocole et les

législations nationales. Il est apparu, au cours du déroulement de l'atelier, que nombre de magistrats ne savaient pas que le Zimbabwe avait ratifié le Protocole. Lors de l'atelier, le GCN a mis l'accent sur la nécessité de faire référence au Protocole, en particulier dans les cas d'abus sexuels sur enfant. Il a également été convenu que les pratiques culturelles préjudiciables devaient être considérées comme des actes délictueux. Le GCN a pris note du fait qu'après l'atelier, les tribunaux avaient modifié leur attitude dans les affaires d'agression sexuelle à l'égard des filles, et

s'étaient mis à condamner les auteurs d'infractions.

Le GCN a organisé une formation consacrée au suivi et à l'évaluation des coordinateurs locaux, en relation avec les méthodes d'évaluation participative et le monitoring de l'impact du Protocole dans les communautés cibles. Le GCN est également impliqué dans le processus de contrôle de constitutionnalité zimbabwéen, afin de veiller à ce que le Protocole, ainsi que d'autres conventions internationales, soient applicables par les juridictions nationales.

Etat des signatures et des ratifications	En Juin 2008	En Juin 2009
Total des signatures	45	45
Total des ratifications	23	27

Dépêche du Soudan

SIHA a organisé un Forum consacré au Protocole de l'Union africaine. L'événement a donné lieu à un article dans le journal *Ajras Alhoreya*, de Khartoum, et à cette occasion sont également parus des résumés du Protocole de l'UA dans deux quotidiens locaux.

SIHA a également pris part à divers entretiens consacrés au Protocole qui ont été diffusés sur Radio Bakhiata (à Juba), la radio des Nations Unies à Khartoum et Juba, ainsi que sur Radio Omdurman.

Les pays qui ont ratifié le protocole : Angola, Benin, Burkina Faso, Cape Verde, The Comoros, Djibouti, Democratic Republic of Congo, The Gambia, Ghana, Guinea-Bissau, Lesotho, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Mozambique, Namibia, Nigeria, Rwanda, Senegal, Seychelles, South Africa, Tanzania, Togo, Zambia, Zimbabwe



AU SÉNÉGAL : BÂTIR UNE COMPRÉHENSION COMMUNE

Dans un effort pour utiliser les médias et les arts pour sensibiliser et former au Protocole et aux violences à l'encontre des femmes, le Réseau Interafricain des femmes, médias, genre et développement (FAMEDEV) a contribué, au cours du trimestre écoulé, à une multiplicité de forums. Le 26 mars 2009, le FAMEDEV a organisé un atelier de sensibilisation d'une journée, avec des groupes de femmes locaux, des médias locaux et des journalistes de Dakar. L'atelier était destiné à faire émerger une

commune compréhension de l'importance du Protocole de l'UA relatif aux droits de la femme en Afrique, ainsi qu'aux questions liées à la violence à l'encontre des femmes et à la manière d'y apporter des réponses à l'échelon local. FAMEDEV a signé un accord portant sur des programmes et l'échange de temps d'antenne avec deux stations radio désireuses d'accroître la couverture consacrée au Protocole et aux violences à l'encontre des femmes.

Le 28 mars 2009, l'artiste sénégalaise Fatou Guewel Diouf s'est produite, sous le patronage du FAMEDEV, au Théâtre Daniel Sorano de Dakar, afin d'accroître la sensibilisation aux violences à l'encontre des femmes.

Au Sénégal également, Fahamu a signé un contrat avec l'Union de Radio Sénégal, pour la diffusion de la pièce radiophonique *La croisée des chemins*, après sa traduction en français et en wolof.

PROMOUVOIR LE PROTOCOLE EN OUGANDA : RAPPORT D'ÉTAPE

Le 27 mai 2009, Akina Mama wa Afrika (AMWA), l'Uganda Women's Network (UWONET) et la Federation of Women Lawyers d'Ouganda (FIDA) ont rencontré le ministre d'État de la justice et des affaires constitutionnelles, M. Fredrick Ruhindi, pour discuter de la violence à l'encontre des femmes en Ouganda, s'informer de la politique des autorités ougandaises en matière d'aide judiciaire et faire le point sur les progrès enregistrés en matière de ratification du Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique et d'adoption du projet de loi relatif aux infractions sexuelles et aux violences domestiques. Le ministre a indiqué à la coalition que l'Ouganda ne disposait d'aucune politique en matière d'aide judiciaire et a recommandé que les organisations de la société civile fassent campagne en vue de l'adoption d'une stratégie globale destinée à renforcer la mise en œuvre au plan juridique, plutôt qu'en faveur de la mise en place d'un dispositif de services d'aide judiciaire. Le ministre a promis un suivi au sein de son ministère concernant le statut du Protocole, et a invité le groupe de travail à travailler en étroite collaboration avec le ministère des droits de la femme, du travail et du développement social pour suivre la question.



« LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DOIVENT FAIRE CAMPAGNE EN VUE DE L'ADOPTION D'UNE STRATÉGIE GLOBALE DESTINÉE À RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE AU PLAN JURIDIQUE »

Le 2^{ème} Sommet préparatoire au Sommet de l'Union africaine, consacré aux droits de la femme

L'Égalité Maintenant et le FEMNET ont participé au 2^{ème} Sommet préparatoire au Sommet de l'Union africaine, consacré aux droits de la femme, dont le thème était : « investir dans l'agriculture, pour la croissance économique et la sécurité alimentaire », cette question étant traitée du point de vue de l'égalité entre les sexes et de la lutte contre le VIH/SIDA. Organisé les 18 et 19 juin 2009, à Addis-Abeba, sous l'égide de la Direction femmes, genre et développement de la Commission de l'Union africaine, le Sommet préparatoire avait vocation à élaborer des recommandations concrètes destinées à être soumises aux chefs d'État et de gouvernement, à l'occasion du sommet de l'Union africaine de Syrte, en Libye. SOAWR a lu une déclaration comportant des recommandations adressées aux chefs d'État et de gouvernement, qui prenait largement en compte les préoccupations des femmes vivant en milieu rural concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire. L'Égalité Maintenant et le FEMNET ont aussi facilité la participation de 8 femmes vivant en milieu rural au Burundi, au Burkina Faso, au Mali et au Malawi, qui figurent sur la photo ci-après, ainsi que de représentantes de SOAWR de ces mêmes pays. Des membres de SOAWR ont communiqué des informations concernant la coalition aux membres des panels et à divers représentants.



FAMEDEV en Afrique du sud

AU KENYA, UNE VOIX APPELLE LES AUTORITÉS À RATIFIER LE PROTOCOLE

Les 3 et 5 juin 2009, la Federation of Women Lawyers (FIDA) Kenya a organisé, avec d'autres, à Nairobi, le 1^{er} Festival des genres, un forum ouvert offrant à la communauté féministe, aux groupes travaillant sur les questions de genre, ainsi qu'à des organisations/institutions et des activistes venant de la société civile, l'opportunité de se réunir, de discuter des progrès réalisés dans leurs combats respectifs, et d'identifier de nouveaux domaines d'action. Le festival a braqué les projecteurs sur les questions de genre au Kenya dans la perspective des violences qui ont suivi les élections, et a été, pour les femmes et les hommes l'occasion de dialoguer ensemble sur la manière de promouvoir l'implication des hommes dans la promotion des droits des femmes.

Au cours de la première journée du festival, COVAW-K a organisé une session par satellite, dans le but de débattre de la survie au cycle de violence dans la nation, et a invité le gouvernement à ratifier le Protocole. La session comportait la représentation d'une pièce intitulée « Ruptured » (« Rompue ») qui dépeignait les violences subies par les femmes, appelait à la ratification du Protocole, dans le but de l'utiliser comme outil de prévention et de répression des violences à l'encontre des femmes, et de souligner la nécessité de disposer de lois protégeant les femmes et réprimant les violences à leur égard. Au cours de la dernière journée, FEMNET a pris part à une séance de travail à laquelle participaient également Oxfam GB et

l'Égalité Maintenant, au cours de laquelle les participants ont été invités à faire pression sur les gouvernements, pour les amener à ratifier le Protocole et à incorporer ses dispositions actuellement en cours de rédaction au Kenya. Le festival est parvenu à dégager un espace de débat sur les droits des femmes et un certain nombre de questions urgentes qui agitent la nation. Plus de 700 personnes, venant de chacune des 8 provinces du pays, représentant des organisations de base, des institutions gouvernementales et le secteur des entreprises. Le festival a encouragé les défenseurs des droits des femmes au Kenya à prendre la parole d'une seule et même voix, dans la perspective d'une égalité accrue entre les sexes.

PROTÉGER LES FILLES DANS LES ÉCOLES ZAMBIENNES

Avec Le Fonds de défense judiciaire des adolescentes, l'Égalité Maintenant continue à soutenir une coalition d'organisations zambiennes travaillant à des réformes destinées à assurer la sécurité des filles dans les établissements d'enseignement. Caroline Muthoni, Responsable de programme d'Égalité Maintenant, s'est rendue en Zambie du 4 au 7 mai 2009, dans le but d'aider la coalition à mettre en place une structure organisationnelle, sur le modèle de SOAWR, pour les organisations zambiennes. Un

représentant du ministère de l'éducation a pris contact avec l'Égalité Maintenant et des membres de la coalition pour solliciter leur conseil quant à la politique à suivre pour mettre en place des mécanismes de protection destinés à assurer la sécurité des filles dans les établissements scolaires. Il s'agissait d'une réponse à une campagne Action Femmes internationale lancée par l'Égalité Maintenant, en collaboration avec la coalition zambienne. La campagne pour mettre fin aux violences sexuelles

contre les filles cible les ministères de l'éducation et de la justice, ainsi que le parquet, et les exhorte à prendre des mesures pour mettre en œuvre les recommandations du juge Phillip Musonda, de la Haute cour zambienne, dans une décision ayant fait jurisprudence, concernant un cas de viol d'une élève par un enseignant. L'équipe l'a rencontré, a présenté un certain nombre de suggestions et proposé de soutenir le ministère de l'éducation dans la mesure où celui-ci lui en adresserait la demande.

À l'université de Pretoria, en Afrique du sud, FAMEDEV a participé, du 27 au 31 mai 2009, à un atelier destiné aux journalistes et aux représentants de causes activistes auprès des médias, afin d'élaborer une formation et une boîte à outils utilisée dans l'ensemble du continent. La boîte à outils est actuellement en phase pilote dans cinq pays, et sera lancée, en bonne et due forme, après intégration du feedback de la version pilote. La boîte à outils est disponible en anglais, en français et en portugais.

SOLIDARITY FOR AFRICAN WOMEN'S RIGHTS

A force for freedom



MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ POUR LES DROITS DES FEMMES AFRICAINES

Une force pour la liberté

SOAWR Secretariat
c/o Equality Now
P.O. Box 2018-00200
Nairobi, Kenya

Phone: +254-20-2719832
Fax: +254-20-2719868
E-mail: info@soawr.org

WWW.SOAWR.ORG

A FORCE FOR FREEDOM

Préparer un front uni en vue du Sommet

En juin 2009, Fahamu a participé à la 5^{ème} conférence continentale, organisée par le Centre for Citizen's Participation in the African Union (CCP-AU), au cours de laquelle des organisations de la société civile ont soumis des recommandations, au nombre desquelles le lancement d'un appel, adressé aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis à l'occasion du sommet de l'Union africaine de Syrte, en Libye, pour la ratification rapide du Protocole.

Le Mouvement de solidarité pour les droits des femmes africaines (SOAWR) est une coalition de 33 organisations de la société civile qui travaille, dans l'ensemble du continent, pour que le Protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique continue à figurer à l'agenda des décideurs politiques, ainsi que pour exhorter l'ensemble des leaders africains à protéger les droits des femmes par la ratification et la mise en œuvre du Protocole.

Coalition Members

Alliance for Africa, African Centre for Democracy And Human Rights Studies (ACDHRS), Akina Mama wa Afrika, Association des Juristes Maliennes, Cellule de Coordination sur les Pratiques Traditionnelle Affectant la Sante des Femmes et des Enfants, BAOBAB for Women's Human Rights, Centre for Justice Studies and Innovations (CJSI), Coalition on Violence Against Women, Collectif des Associations et ONGS Féminines de Burundi (CAFOB), Eastern Africa Sub-regional Support Initiative (EASSI), Equality Now-Africa Regional Office, FAHAMU, FAMEDEV-Inter-African Network For Women, Media, Gender and Development, Girl Child Network (GCN), FEMNET - African Women's Development and Communication Network, Federation of Women Lawyers Kenya (FIDA-Kenya), Forum Muhler, Inter-African Committee on Harmful Traditional Practices (IAC), Human Rights Law Service (HURILAWS), Legal and Human Rights Centre (LHRC), Oxfam GB, People Opposing Women Abuse (POWA), Sister Namibia, Strategic Initiative for the Horn of Africa (SIHA), Tomorrow's Child Initiative (TCI), Uganda Women's Network (UWONET), Union Nationale des Femmes de Djibouti, Voix de Femmes, University of Pretoria Center for Human Rights, Women Direct, Women of Liberia Peace Network (WOLPNET), Women in Law and Development in Africa (WiLDAF), and Women's Rights Advancement and Protection Alternatives (WRAPA)

« RAISING HER VOICE » EN AFRIQUE

Avec le soutien du PNUD, Oxfam GB a procédé à une évaluation de capacité étatique, destinée à apprécier la préparation et la capacité du Liberia, du Nigeria et de la Tanzanie à mettre en œuvre le Protocole dans un cadre législatif national. Un rapport complet sera disponible à la fin du mois de juin.

Oxfam GB, Egalité Maintenant, UNIFEM et AU WGDD ont planifié activement un atelier consacré à la transposition du Protocole en droit interne, à l'intention de pays ayant ratifié le Protocole de l'UA relatif aux droits de la femme en Afrique, à l'est, à l'ouest et dans le centre du continent. Avec le ministère britannique du développement international (DFID) et le PNUD, Oxfam GB a organisé, au début du mois de juin 2009, une réunion internationale dans le but de parvenir à un accord sur les activités du programme *Raising Her Voice*.

Au Soudan, Oxfam GB a mis en place un partenariat avec *Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa (SIHA)*, dans le but de mener à bien le projet *Raising Her Voice*. Ensemble, Oxfam GB et SIHA assureront la promotion des

efforts pour obtenir la ratification, par le gouvernement soudanais, du Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique, et soutiendront les efforts de plaidoyer en ce sens.

En Gambie, Oxfam a mis en place un partenariat avec ACDHRS destiné à soutenir les efforts de plaidoyer pour obtenir la ratification du Protocole par le gouvernement gambien.

Un accord afférent au projet *Raising her Voices*, qui reprend les stratégies de plaidoyer utilisées en relation avec le Protocole de l'UA, a été signé par Oxfam GB, des membres de la National Taskforce et AMwA. AMwA jouera le rôle de chef de file afin d'encourager le gouvernement ougandais à ratifier le Protocole.

Le groupe *Raising Her Voice Africa* tiendra une réunion régionale, les 19 et 20 juillet 2009, à Kigali, au Rwanda, afin de générer de plus amples discussions et de définir un calendrier pour des plans d'action et des initiatives dans l'ensemble du continent.

Les 27 et 29 avril 2009, le Legal Human Rights Centre (LHRC) a rendu visite à des membres de la coalition Anti-Female Genital Mutilation (MGF), à Dodoma, Moshi et Arusha, afin de les sensibiliser au Protocole de l'UA relatif aux droits de la femme, ainsi que de renforcer la promotion et la protection des droits humains des femmes. Ces visites avaient vocation à donner aux membres de la coalition les moyens de conduire des activités de sensibilisation au Protocole. Des membres de la coalition ont conduit des campagnes de sensibilisation au Protocole au sein des communautés dans lesquelles ils opèrent.

La réaction au Protocole a été extrêmement positive, tous les membres s'engageant à y faire appel dans leurs activités quotidiennes, et à l'utiliser pour éradiquer les pratiques dommageables de MGF en Tanzanie.

People Opposing Women Abuse (POWA) a réalisé une évaluation de référence du cadre législatif et de politique publique existant, à l'appui du processus de transposition en droit interne existant en Afrique du sud. L'organisation a découvert que le travail accompli en faveur de la transposition en droit interne du Protocole de l'UA en Afrique du sud était extrêmement limité.

POWA a développé un cadre conceptuel concernant la manière d'aborder cette question. Celui-ci reprend l'approche privilégiée par POWA du développement de l'information et de la galvanisation des organisations de défense des droits des femmes en vue de la transposition du protocole en droit interne, tout en apportant, dans le même temps, l'information et les connaissances requises pour influencer les institutions

Fahamu : promouvoir la coalition

En juin 2009, Fahamu Networks for Social Justice a réalisé des t-shirts et des cartes postales SOAWR destinés à être utilisés comme supports de plaidoyer et distribués aux membres pour que ceux-ci les utilisent dans leurs activités de campagne. Lorsqu'ils seront prêts, ils seront distribués aux membres et utilisés à l'occasion du prochain sommet de l'Union africaine pour améliorer la campagne de SOAWR.